



Département
de la Haute-Savoie
Arrondissement d'Annecy

↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars à 19 heures 30 min

Le Conseil Municipal de la Ville de RUMILLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de Monsieur Christian DULAC, Maire.

Nombre des membres en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mars 2024

Présents : M. DULAC – Mme LABORIER – M. BERNARD-GRANGER – Mme CHAUVETET – M. TRUFFET – Mme BOICHET-PASSICOS – M. CLÉVY – Mme CROENNE – M. VIOLLET – Mme CHARVIER – M. COLLOMB – Mme STABLEAUX-VILLERET – M. DEPLANTE – Mme GROS – Mrs PERRUISSET – ABRY – PEIGNON – MENELOT – Mmes MARTINA – PINSON – M. PRICAZ – Mme OLIVER – M. GERBIER – Mmes TERRIER – GALMICHE – AUGUSTIN – DESBIOLLES – M. PETIT – Mme BONANSEA – Mrs MONTEIRO-BRAZ – TURK-SAVIGNY – Mme CHAL.

Absent excusé : M. TAMRI qui a donné pouvoir à M. TRUFFET.

Madame STABLEAUX-VILLERET a été désignée Secrétaire de séance.

↳ Délibération n° 2024-02-10

Nature : 7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires

Objet : Budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital – Affectation des résultats 2023

Rapporteur : Mme Edwige LABORIER, Adjointe au Maire

Il convient par la présente délibération de procéder à l'affectation des résultats tels qu'ils ont été déterminés au compte administratif 2023 du budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital, approuvé par délibération n°2024-02-05 de ce 16 mars 2023.

Le compte administratif 2023 fait apparaître les résultats suivants :

RESULTATS	CA 2022
SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	– 6 456,55 €
RESULTAT	– 6 456,55 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

CONFIRME le résultat 2023 tel qu'il figure dans le tableau ci-dessus.

REPREND ce résultat sur le Budget Principal en l'inscrivant au chapitre 001 de ce dernier, pour un montant de - 6 456,55 € (recettes d'investissement)

La commission « Ressources » a débattu de ce dossier lors de sa réunion du 11 mars 2024.

La Secrétaire de séance,

Marie STABLEAUX-VILLERET

Le Maire,

Christian DULAC

